

# Vergers

27 juin 2022 - **Lettre Equilibre à la Commune de Meyrin** - accepté par tous, moins 1 abstention. Nous co-signerons le courrier qui demande où en sont les travaux pour rendre moins sonore la rue des Vernes.

14 juillet 2020 - **Go Vergers** - La coopérative souhaite financer le projet participatif pour l'année 2020

3 février 2020 - **Point Relais Vergers** - l'AG décide de soutenir la démarche participative du quartier en participant à son financement à travers le budget des dépendances (vote suivra). Le coût de 2.50 CHF par logement serait inclus dans les charges payées actuellement.

10 décembre 2018 - **Nuisances** - Patrick et d'autres habitants dérangés par le bruit de la ventilation de la patinoire ainsi que par le moteur allumé des cars stationnés des heures entières au pied de notre immeuble. Dérangement aussi constaté par l'engin qui nettoie la piscine et son éclairage. Décision : Patrick prépare un courrier à la direction de la patinoire avec copie à la commune, signé par plusieurs ou tous les habitants de Polygones, ainsi qu'éventuellement par ceux d'Equilibre. Fanny écrit à la piscine pour l'éclairage et l'engin de nettoyage.

20 mai 2019 - **Voitures devant l'immeuble** - Rappel, ne venir en voiture devant l'immeuble sous aucun prétexte, mais possibilité de venir derrière en bas.

- Proposition d'un atelier peinture pour faire des pancartes sympas avec dessins d'enfants. Possibilité de dessiner les pancartes à la fête des voisins.

24 juin 2019 - **Voitures devant l'immeuble** - Rappel, décharger devant l'immeuble doit être tout à fait exceptionnel.

10 décembre 2018 - **Parking sur l'Esplanade** - Certaines voitures appartiennent aux habitants de Polygones. Sylvain nous demande d'être cohérent surtout lorsque l'on s'adresse à la commune pour régler ce problème. David s'occupe du suivi avec la commune.

18 juin 2018 - **Fond de quartier qualité de vie** - On a été interpellé par les autres coopératives pour participer à ce fonds monétaire qui servira à la qualité de vie du quartier. Idée : financer des projets qui sont super intéressants au niveau social et comme plus-value pour le quartier, mais qui nécessitent un gros investissement de départ. Cette initiative d'Equilibre et Codha fait suite au fait que le SPP (Supermarché Participatif Paysan) n'a pas pu avoir son arcade dans les tours comme prévu (manque de liquidité pour démarrer leur projet). Exemple d'utilisation du fond pour le SPP : construire un nouveau bâtiment vers l'espace chantier pour avoir la surface qu'ils désirent et qu'ils n'ont pu avoir. Il y a aussi plusieurs projets connectés : laiterie, boucherie, boulangerie (projets de Voisinages et Codha), auberge des Voisins, ateliers de transformation de nourriture pour développer le circuit court, et ateliers d'artisans. Du coup, ils demandent aux coopératives et aux

habitants de faire des dons, qui serviraient de fonds propres pour faire des emprunts, afin de financer ces projets. Une petite société (coopérative) serait créée pour gérer ce fond. Ce qu'ils proposent : les taux d'intérêts actuels sont très bas, plus bas que ceux calculés dans les plans financiers. La différence pourrait servir à financer ce fond, plutôt qu'à effectuer une baisse des loyers. Une demande a été faite dans ce sens à l'Etat (qui subventionne les loyers), qui a donné son accord de principe, à condition que toutes les coopératives et la FNM (Fondation Nouveau Meyrin) participent. Donc une partie de notre loyer servirait à payer ces projets, pendant 8 ans. L'ordre de grandeur correspond à un loyer par an. En échange, on n'aurait pas à payer des cotisations pour les projets soutenus (ex. cotisation du SPP). Les autres coopératives ont toutes accepté.

L'entité juridique de l'entreprise chargée d'administrer le fond n'est pas encore connue. Probablement une société simple. Mais ce qui est sûr : un membre=une voix au niveau du « board ». Ce qui est souhaité, c'est que la commune participe aussi, ainsi que les autres MOUP de Vergers (les Ailes, Nython, FNM).

L'idée serait aussi que ce fond subventionne la démarche participative, pour lequel on paie déjà, et pour lequel on aurait plus besoin de payer du coup. **On est d'accord sur le principe, pour donner entre 01. Et 0.3% et qu'on veut affiner nos conditions.**

22 janvier 2018 - **Voitures devant l'immeuble** - Les accès autour de l'immeuble (goudron et parties grises) ne sont pas carrossables et sont donc réservés uniquement aux véhicules de secours et, exceptionnellement, pour des déménagements.

30 septembre 2019 - **Circulation sur l'esplanade** - la police municipale ne peut pas verbaliser car il n'y a pas de panneau d'interdiction. Polygones rédige un courrier avec Equilibre pour la Commune.

8 février 2021 - **Comité parcelle de dépendances** - L'AG valide la participation de Sylvain au comité des dépendances.

---

Revision #12

Created 27 February 2021 14:03:30 by Edmée Pasche

Updated 7 February 2023 19:58:33 by Edmée Pasche